

Demande de financement simplifiée Solidarité Mayotte 2024

Date de la demande : 30/12/2024

1. DEMANDEUR

Acronyme/nom de l'organisme : Santé Sud

Statut juridique de l'organisme : ONG Internationale

Date de création: 1984

Nombre de salariés/bénévoles: 100

Coordonnées du siège : 200 boulevard National 13003 Marseille

Coordonnées de la personne chargée du dossier (nom, mail, téléphone) : Soudier Benjamin, Directeur

Général - benjamin.soudier@santesud.org - 06 60 26 21 72

Coordonnées du/de la Président(e) de l'organisation : Marie-José Moinier - mj.moinier@santesud.org

-06 12 46 36 44

2. ACTIVITES GENERALES DE L'ORGANISATION

Santé Sud est une ONG internationale engagée pour le droit à la santé pour tous·tes. Ses programmes sont conçus selon une méthodologie de santé publique fondée sur les droits humains et l'égalité de genre. Depuis 1984, Santé Sud agit sans remplacer, en renforçant les capacités de ses partenaires locaux pour que chacun·e ait accès à des soins de qualité. Santé Sud vise à construire des systèmes de santé plus efficaces et vertueux et à renforcer le pouvoir d'agir des populations sur leur santé.

L'organisation dispose de près de 40 ans d'expertise sur les thématiques santé et droits sexuels et reproductifs, médicalisation des zones rurales et santé communautaire. En 2024, Santé Sud, en lien avec ses partenaires locaux, mène 10 programmes dans 6 pays (Maroc, Tunisie, Guinée, Mauritanie, Madagascar) et à Mayotte. Ses partenaires sont les acteur-rices des systèmes de santé (autorités publiques de santé, services de santé primaires et de référence), les autorités locales des régions d'intervention, les organisations de la société civile engagées pour le droit à la santé et les populations.

Santé Sud, présente à Mayotte depuis décembre 2019, est soutenue par l'Agence Régionale de Santé depuis cette date pour le déploiement d'un programme de santé de proximité en Petite-Terre.

Ce programme vise à sensibiliser, dépister et orienter les habitants des quartiers défavorisés de Petite Terre vers des structures de santé locales, grâce au travail de ses équipes de médiateur·rices en santé (MS) et de relais communautaires (RC). Ces dernier·ères, issu·es des quartiers ciblés, ont une parfaite connaissance du contexte et des habitudes des habitant·es, permettant d'adapter au mieux les activités à leurs besoins.

Dans le cadre du Plan Régional de Santé de Mayotte (PRSM) pour la période 2023-2028, Santé Sud est positionnée comme "association de proximité", partenaire privilégiée de l'ARS dans le bassin de santé de Petite-Terre.

La crise liée à l'ouragan Chido nécessite l'accroissement de ses activités en 2025, et notamment de son équipe présente sur le terrain au cœur des quarties défavorisés, pour pouvoir répondre aux enjeux de santé environnementale et de veille sanitaire pour les populations de Petite Terre qui viennent de subir de plein fouet la catastrophe.

3. DESCRIPTION DU PROJET

Titre du projet : Santé environnementale et veille sanitaire en Petite-Terre à la suite du passage du cyclone Chido

Résumé du projet (3 lignes maximum) :

Prévention en santé environnementale et veille épidémiologique via une approche communautaire d'« aller vers » auprès des populations les plus défavorisées vivant dans les quartiers prioritaires de Petite-Terre, ayant tout perdu à la suite du cyclone Chido.

Localisation du projet : Deux communes de Petite-Terre : Dzaoudzi-Labattoir et Pamandzi

Date et durée du projet : mars 2025 – février 2026 – Un an

Public-cible (si possible, décomposer par tranche d'âge et par sexe de façon approximative) :

Ce projet sera mené au sein des populations vivant dans les quartiers défavorisés de Petite-Terre :

- Commune de Dzaoudzi-Labattoir, Secteur La Vigie (plus gros quartier prioritaire de Petite-Terre) population estimée à à 10.000 habitant-es en comptant également les habitant-es du quartier du CETAM accolé
- Commune de Dzaoudzi-Labattoir, Secteur route des Badamiers : Quartiers d'Oupie, Carrera, Totto Rossa, Polé, Badamiers, Dziani : 3000 habitant-es
- Commune de Pamandzi, quartiers collège-lycée et carrière : environ 2000 habitant-es
- Soient environ 15 000 bénéficiaires finaux, dont environ la moitié de femmes, et 10% de jeunes âgés de 17 à 25 ans selon les données démographiques de Mayotte

Budget total envisagé et montant sollicité auprès de la Fondation de France :

- Budget Total: 169 100 €

Montant sollicité auprès de la Fondation de France : 100 000 €

4. **DESCRIPTION DU PROJET**

Eléments de contexte (localisation et analyse des besoins prioritaires – 10 lignes maximum) :

A la suite de passage du cyclone Chido, les besoins de santé des populations des quartiers défavorisés de Petite-Terre sont très importants et variés — du maintien des traitements pour les malades chroniques à la veille sanitaire pour les risques épidémiques ou à l'information et la prévention sur l'accès à l'eau, la malnutrition, etc. - et vont nécessiter des approches communautaires et d'aller-vers, pour être au plus près des populations et entendre précisément leurs besoins, leurs attentes, leurs difficultés. Santé Sud a démontré la pertinence de ses activités de santé de proximité grâce à sa connaissance approfondie des populations locales et à la confiance qu'elles lui accordent. Dès les premiers jours après le passage du cyclone, des actions de terrain ont ainsi permis d'informer, orienter et accompagner les sinistrés vers les structures de santé. Une convention, en cours de finalisation entre l'ARS de Mayotte et Santé Sud en ce début d'année 2025, renforce son rôle de structure de proximité, Santé Sud devenant association référente santé de proximité pour le bassin de santé de Petite-Terre.

Activités et modalités d'actions :

En complément de la convention en cours de finalisation avec l'ARS de Mayotte, le présent projet vise à renforcer l'équipe de Santé Sud en matière de santé environnementale et veille sanitaire, pour adapter son organisation aux nouveaux besoins liés au passage du cyclone et à leur évolution. Ce projet sera donc intégré dans la démarche plus globale de santé communautaire mise en œuvre par Santé Sud sur Petite-Terre depuis 2019 et qui doit se poursuivre dans le cadre du Programme régional de santé de Mayotte 2023-2028, et plus spécifiquement dans l'axe transversal 1 "Organiser la planification des politiques de santé sur l'île pour faciliter l'accès aux soins des population".

L'équipe de Santé Sud sera ainsi structurée en 2 Pôles, afin d'apporter les réponses les plus pertinentes sur trois enjeux majeurs de santé des populations des quartiers défavorisés de Petite-Terre pour les prochains mois : nutrition et santé sexuelle et reproductive d'une part (dans la poursuite de nos activités précédentes et parce que les besoins sur ces deux thématiques vont rester majeurs) et santé environnementale/veille sanitaire (SEVS) d'autre part.

Dans cette perspective, les activités prévues sont :

- La réalisation d'un diagnostic des besoins de Santé sensible au genre sur Petite-Terre, à la suite du passage du cyclone, réalisé par un·e expert·e consultant·e avec l'équipe de Santé Sud et l'appui d'une experte genre et d'un médecin de santé publique du réseau de Santé Sud, avec une attention spécifique aux enjeux liés aux deux Pôles, dont la santé environnementale (gestion de l'eau, des déchets, risques épidémiques, etc.). Ce diagnostic sera précieux pour proposer des activités de promotion de la santé les mieux adaptées aux besoins des habitant·es et aux spécificités du bassin de santé de Petite-Terre. Le diagnostic sera participatif : les habitant·es, les équipes de Santé Sud, les partenaires de la société civile, ainsi que les professionnel·les de santé du territoire seront consulté·es. Une première réflexion sur les possibilités de résilience communautaire en santé face aux impacts des évènements climatiques sera également entamée dans ce cadre, en capitalisant sur la réponse à la crise liée au cyclone.
- Le recrutement d'une équipe santé environnementale et veille sanitaire (SEVS) avec 10 relais communautaires, coordonnée par un·e médiateur·rice référent·e, dédiée aux enjeux de Santé environnementale et de surveillance à base communautaire des risques épidémiques sur Petite-Terre. Au regard de la crise actuelle, il est très important d'augmenter la taille de notre équipe présente sur le terrain et allant à la rencontre des populations dès les premiers mois de 2025.
- La formation de cette nouvelle équipe sur les enjeux de santé environnementale ainsi que sur l'approche de santé communautaire et les modalités de mobilisation communautaire, permettant aux habitant·es d'exprimer et définir leurs propres besoins et les modes d'actions les plus adéquats pour améliorer leur santé.
- Sa formation également sur la veille sanitaire qui sera menée en partenariat avec Santé publique France, comme c'était déjà le cas en 2023 et 2024 sur les enjeux liés à la crise de l'eau et du choléra. La veille sanitaire de proximité, menée par des associations comme Santé Sud connaissant bien leur territoire d'intervention et ses habitant·es, permet à la fois de collecter des informations précises de santé auprès de personnes ne se rendant pas ou peu dans les services de santé (consultations, pharmacies...), et d'identifier tout évènement inhabituel de santé. Elle est essentielle pour permettre aux autorités sanitaires de réagir en cas de signaux préoccupants. Elle est d'autant plus nécessaire à la suite du passage du cyclone Chido, qui va renforcer les risques épidémiques, notamment dans les bangas¹ où sont concentrées les interventions de Santé Sud. Le pôle SEVS disposera d'une grande souplesse d'action, afin d'être réactif en cas de signaux épidémiques inquiétants et d'alertes. Par exemple, si des cas de dengue, de typhoïdes ou de choléra sont signalés en Petite-Terre, il pourra immédiatement intervenir dans la zone concernée, pour tout type d'actions en lien avec la situation (sensibilisations, surveillance à base communautaire, lien avec les professionnel·les de santé pour la vaccination de la population) et prévenir la diffusion de la maladie.

-

¹ Mot shimahoré (langue parlée à Mayotte) désignant les bidonvilles

- Le recrutement d'un·e infirmier·e en appui de cette équipe terrain pour l'identification des besoins de santé des populations et leur orientation vers le système de santé, la formation continue des relais communautaires et le diagnostic continu de l'évolution des enjeux de santé sur les territoires couverts par notre équipe.
- La conception des messages clés et outils d'information réalisé grâce à la mobilisation d'expert·es bénévoles de Santé Sud
- La mise en œuvre de maraudes, sessions d'information et de sensibilisation, groupes de paroles avec les populations,
- La remontée structurée des données de santé collectées à l'ARS et Santé publique France, pour contribuer à l'adaptation des politiques publiques aux besoins évolutifs de santé des populations des quartiers défavorisés.

Expériences antérieures /Compétences sur ce type d'activités/Ancienneté de la présence locale :

Soutenues par l'ARS de Mayotte, les activités mises en œuvre par Santé Sud à Petite Terre depuis 2019 placent la santé communautaire, ou santé de proximité, au cœur de son action. Notre association vise ainsi à améliorer l'état de santé de la population, en faisant avec et en allant vers les habitant·es, pour réduire les inégalités de santé et favoriser l'accès au système de soins. Santé Sud est l'acteur de référence de Petite-Terre en matière de santé de proximité, elle travaille en partenariat avec la Communauté de Communes de Petite-Terre (CCPT) depuis sont installation. La CCPT, via le dispositif de La Cité Educative, soutient également les actions de Santé Sud à travers une subvention octroyée fin 2024.

Les activités développées s'inscrivent dans le champ de la promotion de la santé, définit comme telle par la Charte d'Ottawa de 1986 : "la promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci". Elles s'appuient sur le recrutement, la formation et l'accompagnement de relais communautaires, eux et elles-mêmes issu-es des quartiers défavorisés, ce qui facilite la relation de confiance avec les habitant-es, l'aller-vers, la collecte et la remontée d'informations et l'adaptation des actions de prévention et sensibilisation aux besoins réels des populations.

Santé Sud intervient actuellement dans 4 quartiers de Petite-Terre : La Vigie (dont CETAM, un sous quartier), Totto Rossa, Carrera, et Oupie. A partir de 2025, afin de couvrir l'ensemble du bassin de santé de Petite-Terre, la zone d'intervention sera élargie sur les deux communes de manière échelonnée.

5. MOYENS ET METHODOLOGIE DU PROJET

Moyens déployés pour le projet (humains, matériels, logistiques...) :

- Mission de consultant·e pour la réalisation d'un diagnostic de la situation de santé en Petite Terre à la suite de la crise liée au passage du cyclone
- Recrutement d'un poste de médiateur-ice référent-e en santé environnementale et veille à base communautaire
- Renforcement de l'équipe de relais communautaires avec le recrutement de 10 relais complémentaires et leur formation initiale et continue
- Recrutement d'un poste d'infirmier e pour soutien à l'équipe de relais communautaires
- Appui technique sur la conception des différents aspects et outils de promotion de la santé environnementale par les expert∙es bénévoles de Santé Sud
- Véhicule (scooter pour le Pôle SEVS) et équipements (ordinateur, téléphones, etc.)
- 30% du temps de la Coordinatrice générale des activités à Mayotte
- Contribution du projet aux frais de fonctionnement du bureau Mayotte
- Frais de soutien de l'équipe opérationnelle depuis le siège à Marseille : appui quotidien à l'équipe sur les orientations des activités, relais sur le terrain pour permettre à notre coordinatrice de souffler, etc.

Participation des publics cibles au projet

Santé Sud développe à Mayotte une approche communautaire et participative pour renforcer les aptitudes individuelles et donner aux populations un plus grand pouvoir d'agir sur leurs droits et leur santé. L'objectif est de fournir aux individus et aux communautés les informations et compétences nécessaires pour comprendre les enjeux de santé, les pratiques de prévention et les options de traitement. Grâce à des méthodologies telles que la mobilisation de relais communautaires ou le travail entre pair·es, les populations deviennent pleinement actrices de leur santé et des projets qui les concernent et comprennent mieux les déterminants de santé pour mieux les maîtriser et agir sur leur santé et celle de leurs proches.

Dans ce projet, les populations de Petite-Terre seront mobilisées lors de la phase de diagnostic, pour identifier clairement les besoins, mais également tout au long de l'année par les relais communautaires pour être à l'écoute de l'évolution de leurs situations et besoins de Santé.

Partenaires publics et privés & leur rôle :

Santé Sud se positionne à Mayotte comme une interface entre les politiques nationales et régionales de santé et les besoins et attentes de santé prioritaires de la population.

Partenaire de l'ARS, elle travaille également en lien avec Santé publique France depuis plus d'une année sur les enjeux de veille sanitaire et surveillance à base communautaire.

Santé Sud est par ailleurs partenaire de nombreux acteurs sur son territoire, comme par exemple pour la partie santé environnementale :

- La Croix-Rouge Française et Solidarités International sur les sujets de santé liés à l'eau, l'hygiène, l'assainissement et les maladies hydriques,
- L'ARS pour la lutte antivectorielle,
- UFSBD pour l'hygiène bucco-dentaire et le CRDC pour l'hygiène corporelle,
- Horizon pour la veille communautaire en santé,
- Mayotte Nature pour la gestion des déchets,
- Etc.

Modalités de prise en compte de l'environnement :

Le Pôle SEVS aura pour mission d'accompagner les populations de Petite-Terre sur leurs enjeux de santé liés à l'environnement, en lien avec ses partenaires.

Des réflexions et échanges seront notamment menés avec les populations pour identifier les activités de résilience en santé liée au changement climatique qui pourront être envisagées et mises en œuvre par les communautés, avec notre soutien.

Modalités de prise en compte du genre :

Le diagnostic initial sera réalisé en tenant compte de l'approche genre, grâce à l'appui de l'experte genre Santé Sud. Ensuite, celle-ci sera en lien avec l'équipe de Mayotte pour l'analyse et l'amélioration de l'intégration du genre dans les activités tout au long de l'année 2025.

Une analyse des facteurs de vulnérabilité en santé liés au genre sera ainsi menée dans ce cadre, tout en croisant avec d'autres facteurs impactant la santé : situations administrative et économique, nationalité, orientation sexuelle et de genre, etc.

Budget : Les lignes fléchées sur le financement de la Fondation de France sont renseignées en bleu dans le tableau ci-dessous.

Objet	Mode de calcul	Montant total	Commentaires éventuels
Un poste de médiateur·ice référent·e en santé environnementale et veille à base communautaire	Un poste à temps plein pendant un an : coût brut annuel chargé de 4000 € multiplié par 10 mois - poste à 100% sur ce projet	40 000,00 €	Ce poste coordonnera le Pôle SEVS Objectif de le renouveler au bout de cette période avec un financement additionnel
Renforcement de l'équipe de relais communautaires	10 relais supplémentaires mobilisés pendant une année : Gratification : 80 € par mois pendant 11 mois Formation initiale et continue des relais communautaires : forfait de 2000€	10 800,00 €	Les relais communautaires seront recrutés au sein des communautés des quartiers défavorisés détruits par le cyclone. Ligne budgétaire financée par l'Agence Régionale de Santé
Un poste de coordinateur soignant (Infirmier∙e diplomé∙e d'état)	Un poste à temps plein pendant 6 mois dans un premier temps : coût brut mensuel chargé de 5500 multiplié par 6 mois + 2 AR en métropole	36 200,00 €	L'IDE pourra appuyer l'équipe de médiateurs pour répondre aux besoins des populations et faciliter leur parcours dans le système de santé Objectif de le renouveler au bout de cette période avec un financement additionnel
Mission de diagnostic de la situation de santé en Petite Terre à la suite de la crise liée au passage du cyclone	Consultance : tous coûts liés à la mission + appui experte genre Santé Sud (3 jours à 350€ depuis la métropole)	17 300,00 €	Cette mission est essentielle pour structurer au mieux nos activités sur l'année 2025 Ligne budgétaire financée par l'Agence Régionale de Santé
Appui technique sur la conception des différents aspects et outils de promotion de la santé environnementale	4 jours d'expertise technique depuis la métropole pour la conception des messages clés et outils utilisés par les relais communautaires	1 200,00 €	Apports bénévoles des experts du réseau Santé Sud Temps de travail bénévole valorisé
Véhicule et équipements	Equipement pour maraudes des relais communautaires et de l'équipe	13 800,00 €	Deux scooters à 3000€, deux ordinateurs à 900€, 10 téléphones à 300€, kits de prévention, etc.
Coordinatrice générale des activités à Mayotte	Un poste à temps plein pendant un an : coût brut annuel chargé de 5 500 € multiplié par 12 mois - poste à 30% sur ce projet	19 800,00 €	Ligne budgétaire financée par l'Agence Régionale de Santé
Frais de fonctionnement du bureau Mayotte	Forfait annuel pour loyer, charges, petit matériel, maintenance des véhicules et équipements, etc.	20 000,00 €	Ligne budgétaire financée par l'Agence Régionale de Santé
Frais de soutien de l'équipe opérationnelle	Forfait d'appui du siège de Santé Sud à l'équipe Mayotte	10 000,00 €	

Plan de financement (détailler les autres financeurs avec autant de lignes, en les nommant).

Financeur	Montant	Statut (acquis, demandé, à demander)
Fondation de France	100 000 €	Demandé
Agence Régionale de Santé de Mayotte	67 900 €	Acquis – en cours de conventionnement pour 2025 (la liste des activités prévues était en cours de finalisation avant le passage du cyclone)
Valorisation mobilisation bénévoles Santé Sud	1 200 €	Acquis

MERCI D'ENVOYER LA DEMANDE A L'ADRESSE SUIVANTE : urgences@fdf.org

Si votre demande est retenue, nous vous demanderons : les Statuts de votre organisation, la liste de votre Conseil d'administration, votre dernier rapport annuel, vos derniers comptes annuels globaux, votre RIB. Vous pouvez toutefois nous les communiquer dès l'envoi du dossier de demande.